



ÉCONOMIE:
questions
critiques

Rubrique
Plats de
résilience

VERSION G
5 nivôse 229
25 décembre 2020

mis à jour le
12 juin 2021

NB vérifier sur
ecoqc.site
si une nouvelle
version est disponible

Pour une lecture
confortable
voir note {0}

Sources consultées:
pages 18-21

Pétrole, gaz naturel, finance et catholicisme

Loïc MANGUIER

Dans une tribune (parue dans *Le Monde* du 8 octobre 2020),
le professeur de gestion Pascal NGUYEN, ancien directeur de la faculté et de la recherche
en management à l'Université catholique de Lyon, prétend que « la finance est
en train de se saisir de la question du développement durable » et que cela induit déjà
une évolution favorable.

Mais les faits sont têtus contre les contes de Noël.

UNE RÉALITÉ

Le 8 octobre 2020, la banque ING fit paraître son rapport *Terra progress report 2020* (téléchargeable sur le site www.ing.com) sur l'évolution de ses activités au regard des problèmes environnementaux. Au chapitre concernant les prêts aux activités d'extraction de pétrole et de gaz naturel, on peut lire ceci :

« ING is committing to reduce its financing to the upstream oil and gas sector by 19% by 2040 compared with 2019 levels. » (p. 23)

Ce texte est suivi d'un graphique indiquant pour 2019 le montant de 3,986 milliard d'euros, pour 2030 celui de 3,883 milliards et pour 2040 celui de 3,225 milliards.

UNE FICTION

Le jour même de la parution de ce rapport de l'ING, le quotidien *Le Monde* fit paraître une tribune de Pascal NGUYEN intitulée « La finance est en train de se saisir de la question du développement durable » ([ici](#)) où on peut lire :

« Si certains hommes politiques, à commencer par l'actuel président américain, refusent toujours d'admettre la réalité du changement climatique, ce n'est plus le cas des investisseurs. Les marchés financiers ont pris la mesure du problème. Les évolutions contrastées au sein du secteur de l'énergie en sont l'illustration. La finance est en train de se saisir de la question du développement durable. »

La preuve de cette évolution vertueuse de « la finance » en serait donnée par l'évolution des cours des actions de sociétés dans divers secteurs énergétiques. Or, si beaucoup de cours

boursiers dans ces secteurs ont fortement baissé, ce n'est pas par décision vertueuse, mais par suite logique de la dégringolade des profits due à celle des cours du charbon, du pétrole, du gaz naturel etc.

L'origine de ces baisses souvent très fortes^{1} se trouve dans une surproduction liée tant à des investissements hasardeux qu'à un ralentissement de la croissance de l'économie mondiale qui se reflète dans la baisse depuis janvier 2018 des indices \$MSWORLD (ex USA) et Global Dow (ainsi que d'autres indices comme celui des métaux industriels \$GYX depuis avril 2018 ou le prix du cuivre depuis fin décembre 2017), tendance que le Covid-19 n'a fait qu'aggraver. Si l'économie mondiale repart à la hausse et les profits reviennent, les cours des hydrocarbures et des actions de leurs producteurs remonteront^{2} et la preuve de ce bon auteur s'effondrera.

Présenter les financiers dans leur ensemble comme des « hommes de bonne volonté » qui vont sauver la planète du dérèglement climatique est un conte de Noël pour petits enfants. Nous attribuons à son auteur le titre de « Père Noël 2020 » et remarquons qu'il a été, selon *Le Monde*, « directeur de la faculté et de la recherche en management à l'Université catholique de Lyon ». [ces papistes, il leur faut toujours bé[a]tifier. Curé Meslier, revenez vite!]

LA MÊME RÉALITÉ

En ce qui concerne l'environnement, la banque ING se présente ainsi:

« Sustainability forms an integral part of ING's strategy, evidenced by ING's leading position in sector benchmarks by Sustainalytics and MSCI and our 'A-list' rating by CDP. ING Group shares are included in major sustainability and Environmental, Social and Governance (ESG) index products of leading providers STOXX, Morningstar and FTSE Russell. » (^{ici})

Se souvenir qu'un indice d'actions d'entreprises prenant soi-disant en compte le développement durable comme le Dow Jones Sustainability World Index inclut par exemple la compagnie Shell (qui investit actuellement dans le secteur des hydrocarbures à peu près dix fois ce qu'elle investit dans des projets plus ou moins « verts »).^{3}

[La transition énergétique actuelle, c'est la transition de la Souris verte à l'Écolo nouveau:

Une finance verte
Qui court dans l'herbe
Je l'attrape par la queue,
Je la montre à ces messieurs.

Ces messieurs me disent:
Trempez-la dans l'oil,
Trempez-la dans l'eau,
Ça fera un écolo nouveau.]

UNE AUTRE RÉALITÉ

Autre conte de Noël en vogue: la possibilité d'une économie mondiale décarbonée en trente ans. L'essentiel du mix énergétique mondial actuel contient grosso modo (moyenne des mix primaire et secondaire) 22% de charbon et 58% d'hydrocarbures. Il est illusoire de penser à un remplacement significatif dans les vingt ou trente ans à venir de ces sources polluantes par les énergies renouvelables (sans ou même avec une augmentation du secteur nucléaire). Sauf HyperCovid ou Troisième Guerre Mondiale, l'évolution probable permettra peut-être d'atteindre quelque 15% de charbon et 35% d'hydrocarbures [au doigt mouillé, comme tout le monde!]. Mais, si l'« anti-hydrocarburisme » radical obtient gain de cause, le résultat sera

mécaniquement le maintien de l'usage du charbon à son niveau actuel voire son augmentation et il est de loin le plus polluant de tous.^{4}

NOTES

{0} Nous ne pratiquons pas le système automatique de va-et-vient texte-note-texte que nous trouvons peu confortable pour comparer texte et note appelée. Nous préférons ouvrir une deuxième fenêtre avec le même fichier pour dérouler les notes à côté du texte (> barre d'outil du lecteur PDF: window > new window).

{1} Début octobre 2018, le Brent Crude valait \$84, mais le 21 avril 2020 un peu moins de \$20.

Quant aux prix du gaz naturel, à un court sursaut près vers septembre 2018, ils baissent (à nouveau) dramatiquement depuis 2013 (Jean-Michel BEZAT, « Matières premières: trop de gaz tue le prix du gaz », 20 janvier 2018, ^{ici}, Nick CUNNINGHAM, « Natural Gas Prices Fall Below Zero In Texas », 28 novembre 2018, ^{ici}, Tsvetana PARASKOVA, « European Gas Prices Plunge To 10-Year Low », 4 septembre 2019, ^{ici} et Cyril WIDDERSHOVEN, « The World's Top LNG Producer Is In Trouble », 17 février 2020, ^{ici}). Suite aux baisses très importantes des cours des hydrocarbures, les entreprises du secteur ont effectué des dépréciations d'actifs sans précédent entraînant d'énormes pertes comptables (^{ici}): une remontée durable de ces cours génèrera d'énormes bénéfices comptables...

{{ Ajout du 28.05.25: Sur le calcul des bénéfices des grandes entreprises, il est utile de lire cette mise au point de Joseph CARSON: « Two Profit Measures & Two Different Stories: GDP Profits Are Unchanged, While S&P Profits Soar », 27 mai 2021 (^{ici}). }}

{2} Un avant goût? L'annonce par Pfizer de résultats très positifs pour son vaccin contre le Covid-19 a ainsi donné une bouffée d'optimisme aux bourses de valeurs les lundi 9 et mardi 10 novembre dernier et tout particulièrement aux valeurs pétrolières (cours de clôture):

	DJ Industr.	CAC 40	Chevron	Shell	Total	
Vendredi 6 nov.	28318	4961	71,15	11,34	27,63	
Mardi 10 nov.	29438	5419	83,07	13,37	33,05	
	+4,0%		+9,2%	+16,8%	+17,9%	+19,6%

Quant au rebond depuis les plus bas de mars 2020 jusqu'à mars 2021, c'est aussi clair:

	DJ Industr.	CAC 40	Chevron	Shell	Total
16-23 mars 2020	18221	3632	54,22	10,30	21,80
12 mars 2021	33023	6047	111,60	18,60	42,19
	+81,2%	+66,5%	+105,8%	+80,6%	+93,5%

Donc, Chevron a nettement plus remonté que le DJ Industrial ainsi que Total le CAC 40. Or, le cours du Brent Crude est remonté au-dessus de \$60 et les prix du gaz naturel ont repris aussi le chemin de la hausse (Tsvetana PARASKOVA, « LNG Prices Soar To Six-Year High », 18 décembre 2020, ^{ici}).

{{ Ajout du 25.05.25: Commentant les résultats de BP, Shell et Total au premier trimestre 2021, Nabil WAKIM constate: « L'or noir offre des résultats en hausse aux majors du pétrole » (^{ici}):

« Le français Total a vu son bénéfice net bondir à 3,3 milliards de dollars au premier trimestre 2021 – soit 100 fois plus qu'en 2020. Le groupe fait même mieux que lors de la même période en 2019, avant la crise. Le britannique BP fait encore mieux, avec un bénéfice net de 4,7 milliards de dollars – contre une perte nette de 4,4 milliards début 2020. Idem pour Shell, qui engrange 5,7 milliards de dollars au premier trimestre (contre 24 millions de profits il y a un an). »

La remontée des cours était donc une anticipation correcte. }}

Pour évaluer la situation des compagnies pétrolières, il ne faut pas se focaliser sur des pertes et profits comptables fluctuants et des cours de bourse volatiles. Lisons plutôt le communiqué de presse d'ExxonMobil du 3 mars 2021, intitulé « ExxonMobil outlines plans to grow long-term share-holder value in lower carbon future » ([ici](#)):

« Our investment portfolio is the best we've had in over 20 years []. Future spending plans take into account potential market volatility as the economy recovers from the pandemic. [] Our investments are expected to generate returns of greater than 30 percent []. And 90 percent of our upstream investments in resource additions, including in Guyana, Brazil and the U.S. Permian Basin, generate a 10 percent return at \$35 per barrel or less. Downstream investments improve net cash margin by 30 percent and our chemical investments grow high-value performance products by 60 percent. [] »

Depuis plusieurs années déjà, les investissements des compagnies pétrolières dans l'exploration de nouveaux gisements se sont ralentis, et surtout en 2020. Mais ce n'est pas parce que les financiers réduisent les possibilités de prêts: c'est dû tout simplement à la baisse des prix du pétrole:

« La volatilité extrême des prix constatés ces dernières années a rendu les majors du secteur plus timorées. « Notre exploration, dont les budgets ont diminué au cours des cinq dernières années, n'intervient que là où l'on peut produire du pétrole pas cher », expliquait début juin 2020 au *Monde*, le PDG de Total, Patrick POUYANNÉ. Mais ce pétrole bon marché se fait de plus en plus rare. » ([ici](#))

Donc, si les prix du pétrole et du gaz naturel remontent de façon un peu durable, les investissements dans ce secteur reprendront.

Évidemment, cette explication des fluctuations des cours des actions des compagnies pétrolières/gazières par celles des produits qu'elles vendent et des profits qu'elles en tirent, est bien trop prosaïque pour les commentateurs intelligents: ils préfèrent leurs dogmes sophistiqués à la trop simple loi de l'offre et de la demande. La plume de l'inventivité économique revient ici à Alex KIMANI qui donne de la baisse des cours de ces compagnies une explication diamétralement opposée à celle de notre Père Noël 2020: elle serait due au fait que ces compagnies se sont mises à augmenter leurs investissements dans les énergies renouvelables et que cela déplairait fortement aux financiers. La preuve en serait que les compagnies qui investissent le plus dans ce secteur (BP et Shell) ont vu leurs actions chuter plus bas que celles des autres (« Oil Majors Are Paying The Price For Investing In Renewables », 19 novembre 2020, [ici](#)). {2a} Il se trouve cependant que ces deux compagnies sont celles qui ont sans doute déjà le plus « transitionné » du pétrole vers le gaz (dont les perspectives d'évolution des prix sont différentes). Quelle explication va inventer ce gros malin si les cours des actions de tout le secteur poursuivent leur remontée actuelle?

Point important, notre Père Noël 2020 n'aborde en détail que les cas du charbon et du solaire, avec deux caricatures (une simpliste sur le charbon et une irréaliste sur le solaire). Pour le reste, il se tranche prudemment derrière le label ISR qui est très problématique (voir note {3}) et le manie-ment de la brosse à reluire pour Tesla, les « géants de l'économie numérique » et leurs financiers, BlackRock etc. [le goupillon bénissant comme d'hab les « sabreurs sociaux »...]

C'est quoi cette évolution très tardive et très apparente des géants de la finance vers la « finance verte »? Ce sont les collabos financiers des destructeurs de la planète pendant des décennies qui jouent aux résistants de la 25^e heure et s'érigent en comité d'épuration [la suite est donc déjà connue...].

Cette dernière remarque peut paraître à certains lecteurs comme le produit d'un esprit excessif, extrémiste, sans nuance... Pourtant, ce même esprit tient à mettre en garde contre les simplifications qui hantent les journaux, même *Le Monde*. Voici un autre exemple que celui du Père Noël qui a suscité ce billet: la tribune de Gabrielle SIRY, « Si écologie punitive il doit y avoir, c'est à l'encontre des financements des énergies fossiles », du 23 avril 2021 ([ici](#)). On y lit ceci:

« le secteur financier de la zone euro continue d'augmenter ses actifs dans les énergies

fossiles (111 milliards d'euros de plus entre fin 2013 et fin 2019 [selon une étude de la Banque de France](#))...»

Or, l'étude en question affirme cela :

« Importantly, investments into the fossil energy sector by euro area financial institutions have grown steadily (in market value terms) since 2013, from EUR 377 billion to EUR 523 billion as of September 2018. They however levelled off thereafter, to reach EUR 488 at the end of our period, which may reflect the recent commitments by many large European financial institutions to curb the carbon footprint of their business. » (Banque de France, Working Paper 800, [ici](#), p. 3)

Une vétille: « the end of our period » n'est pas « fin 2019 », mais septembre 2019 (voir aussi p. 3, plus haut). Plus grave: G. SIRY gomme le retournement de tendance après septembre 2018 (dont on peut voir une trace dans la première citation de ce billet), semblant confirmer qu'un(e) porte-parole du Parti Socialiste se doit de s'exprimer sans nuance contre « la finance », même si elle/il est chargé(e) de cours en université. Les lecteurs du *Monde* sont sans doute du péquain à gaver de clichés... [Nan! C'est phasé: 1) « Mon ennemi, c'est la finance » et 2) - juste après; c'est ce patron pré-« en même temps » qui permet de comprendre l'article de G. SIRY.]

Puisque cette étude, qui n'est pas de la Banque de France mais de deux employés de cette banque (Jean-Stéphane MÉSONNIER et Benoit NGUYEN) et qui ne reflète pas forcément la position de la BdF (voir le *disclaimer* des *Working Papers*), est évoquée ici, signalons qu'il convient de la lire à mots comptés. En page 4, les auteurs ont le bon goût d'ajouter la note 9 qui met un gros bémol sur un passage du texte, même si elle fait appel à des indices boursiers généraux là où on s'attendrait à voir utiliser un/des indice(s) du secteur hydrocarbures. J'ajoute un autre bémol sur les pages 5-6 où les auteurs remarquent d'abord :

« ... this study relates to the rapidly expanding stream of research that asks whether financial institutions have become more aware of climate change, and whether they act accordingly. Available findings point to a mixed answer so far, although there are more and more signs that global investors are now awakening to the issue. »

Suit, à l'appui de ces signes, un résumé de diverses publications qui révèle un défaut rédhibitoire: leur utilisation biaisée du label ESG attribuant plus de poids à sa lettre E qu'à ses lettres S et G, ce qui est monnaie courante d'ailleurs mais très discutable (voir note {3}). Sur deux d'entre elles, j'ajoute les quelques remarques plus précises qui suivent.

L'étude de Stefano RAMELLI *et al.* ([ici](#)) est une analyse statistique très mathématique et toute propre sur elle, publiée par l'Union européenne, qui affirme prouver ceci :

« The first Global Climate Strike on March 15, 2019 has represented a historical turn in climate activism. We investigate the cross-section of European stock price reactions to this event. Looking at a large sample of European firms, we find that the unanticipated success of this event caused a substantial stock price reaction on high-carbon intensity companies. These findings are likely driven by an update of investors' beliefs about the level of environmental social norms in the economy and the anticipation of future developments of climate regulation. » (p. 1)

Voilà qui est excellent pour le moral des troupes [à ravir notre Père Noël 2020!]. Mais, par exemple, la Shell, pourtant une tête de Turc à écologistes, voit son cours, d'un peu avant à un peu après le 15 mars 2019, aller à l'encontre de ce beau résultat: il monte du 8 mars au 18 mars (de 26,98 à 28,24) et redescend à peine du 18 au 25 mars (27,76) et, dans la même veine optimiste, le cours du put 28 pour décembre 2023 (à la Bourse d'Amsterdam) descend un petit brin du 11 au 19 mars ([ici](#)) alors que selon les conclusions de l'analyse, on s'attendrait à ce qu'il enregistre une hausse spectaculaire. D'ailleurs, le cours de Total monte aussi du 8 au 18 mars 2019 et la baisse qui suit est toute petite et très courte; elle reprendra ensuite... pour de tout autres raisons (voir les notes suivantes). Mais les statistiques, c'est... magique!

Une autre étude mentionnée par MÉSONNIER & NGUYEN a scruté le comportement du marché des options: Emirhan ILHAN *et al.*, « Carbon Tail Risk » 12 juin 2020, *Review of Financial Studies*, ^(ici). Ce texte très touffu tire deux conclusions de sa documentation:

« The cost of option protection against downside tail risks is larger for firms with more carbon-intense business models. For carbon-intense firms, the cost of protection against downside tail risk is magnified at times when the public's attention to climate change spikes... »

Les options sur le cours de la Shell confirme la première conclusion: au 22 avril 2021, le cours de l'action est à 15,72 et pour les options à échéance en décembre 2025, le call 16 est à 2,89 et le put 16 à 5,07, un biais à la baisse très inhabituel, nettement plus pessimiste que, par exemple, le biais des options sur l'action ArcelorMittal du même jour: action à 25,1 et options décembre 2025: call 25 à 7,17 et put 25 à 9,27 (pourtant aussi un très gros émetteur de gaz à effet de serre...).

Par contre, la deuxième conclusion, de même nature que celle de l'analyse de RAMELLI *et al.*, est aussi contredite par les options sur l'action Shell: par exemple, le put 16 à échéance décembre 2021 montre, de février 2017 au 16 février 2020 une baisse très régulière, caractéristique de la dépréciation dans le temps d'une option au long terme sur une action assez stable, et une hausse très brutale du 17 février au 16 mars due au Covid-19 ^(ici). Aucune influence perceptible de changements dans l'attention du public à l'égard du rôle de la Shell dans le réchauffement climatique ou de ses annonces d'objectifs en la matière. (Il est impossible d'interpréter de même manière le cours des options longues sur l'action ArcelorMittal parce que, dans la même période, cette action descend de manière mouvementée d'environ 25 à 15 euros.) À la différence de l'analyse de RAMELLI *et al.*, qui est fondée sur des données des bourses européennes, celle d'ILHAN *et al.* concerne exclusivement les options états-uniennes sur les actions du S&P 500 (voir pp. 19-20 et 36-44). Cela expliquerait-il la différence entre sa deuxième conclusion et les cours des options sur l'action Shell à la Bourse d'Amsterdam? (Due à la différence entre options de type américain et de type européen?)

Le 26 mai 2021, la justice néerlandaise, en première instance, impose à Shell de réduire ses émissions de CO₂ de 45% par rapport à 2019 d'ici fin 2030. ^(ici) Ce procès connaît un battage médiatique et le cours de la Shell n'en tient quasi aucun compte: une légère baisse correlant avec celle du cours du pétrole dans un marché baissier le 27 mai au matin ^(ici), une légère faiblesse les jours suivants, mais le cours reste au-dessus de 15,7 euros alors qu'il était descendu jusqu'à 15,5 le 26 avril précédent. L'existence statistiquement « prouvée » discutée ci-dessus d'une pression baissière sur les cours boursiers des compagnies pétrolières qui serait exercée par des événements attirant sur elles l'attention du public est bien un conte de Noël.

(Je remercie Yvan DATTIER pour les informations ci-dessus concernant les options.)

Notons que les études de RAMELLI *et al.* et d'ILHAN *et al.*, publiées par des instances très officielles, (a) ne signalent ni expliquent la distance entre leur(s) résultat(s) statistique(s) et des faits directement observables et suffisamment significatifs et (b) sont citées sans réserve(s) par MÉSONNIER & NGUYEN pour « valider » l'idée reprise par notre Père Noël 2020 d'une prise de conscience par les financiers des dangers du réchauffement climatique, en « validant » en passant les classements ESG comme bases valables pour des calculs statistiques. N'est-ce pas un exemple, à étudier de plus près, de la façon dont se forge un « consensus scientifique » hors sol?

{2a} Dans *Le Monde* du 31 décembre 2020, dans un article intitulé « Les champions des énergies renouvelables rivalisent désormais avec les majors du pétrole et du gaz », Nabil WAKIM affirme la même chose qu'Alex KIMANI mais concernant la seule compagnie BP: « En annonçant un virage « vert », BP a ainsi vu son cours de Bourse chuter, faisant fuir les investisseurs traditionnels du pétrole et du gaz... » ^(ici). Or voici les cours des actions de BP et Shell en 2020 (plus bas/plus haut intraday, selon markets.businessinsider.com):

	BP	Shell
2020.03.16	2,23	9,4
2020.06.01	3,63 +62%	16,8 +79%
2020.10.26/28	1,89 -48%	10,1 -40%

2020.11.30	2,78	+47%	15,8	+56%
2020.12.21	2,51	-10%	14,1	-11%

Ces cours évoluent donc de concert, le plus souvent même au jour près. Pourtant ces deux entreprises suivent des stratégies très différentes.

Le 4 août 2020, BP a annoncé se tourner de façon radicale vers les énergies renouvelables avec une baisse de sa production de pétrole de 40%.

Quant à elle, la Shell a annoncé dès avril qu'elle s'en tenait à un «verdissement» progressif tout en augmentant sa production de gaz naturel et le 8 décembre le *Financial Times* a fait savoir que plusieurs cadres de la Shell qui étaient partisans d'un changement de cap plus prononcé vers les énergies propres, venaient de démissionner. L'objectif de la Shell de baisser ses émissions de CO₂ serait surtout obtenu par la technique de *carbon capture and storage* (CCS), perspective qui est très loin d'être convaincante.

Dans son conseil aux investisseurs du 16 septembre ([ici](#)), Daniel FOELBER caractérisait ainsi la Shell: «Shell is somewhat in the middle when it comes to embracing renewable energy. Unlike some of its European competitors that could turn into renewable energy stocks, Shell is targeting a modest amount of renewable investment while also focusing on making the oil and gas industry cleaner.»

L'explication donnée par KIMANI et WAKIM de l'évolution des cours des actions de ces deux entreprises relève donc d'un journalisme exubérant. (À noter par ailleurs: ces cours ne sont pas toujours strictement parallèles avec les cours du pétrole et du gaz naturel! L'explication des cours boursiers est un sport périlleux.)

Dans son article du *Monde* du 17 octobre 2019 intitulé « Dans un monde en pleine transition énergétique, les pétroliers sont prudents et les investisseurs réticents » ([ici](#)), Jean-Michel BEZAT notait:

« Aux États-Unis, il y a un consensus croissant pour considérer que le modèle d'affaires des compagnies d'exploration-production n'est plus intéressant pour les investisseurs en dessous d'un baril à 50-55 dollars, indique le *Wall Street Journal*. »

(ce qui, comparé au communiqué de presse d'ExxonMobil cité ci-dessus, en dit long sur ce que les « investisseurs » considèrent comme rentable!)

Or, voici certains cours lors de la remontée récente de ceux du pétrole et... des compagnies pétrolières:

	Brent		Chevron		Shell		Total
2021.01.07	54,5		90,2		16,5		37,5
2021.03.05	69,7	+28%	109,0	+21%	18,1	+10%	41,0 +11%

{3} Aurélie FARDEAU, dans son article « Que se cache derrière l'étiquette « investissement socialement responsable » » (*Le Monde*, 5 août 2020, [ici](#)), note concernant les fonds selon un classement ESG: il est fréquent « de retrouver dans ces fonds des entreprises comme Total qui, tout en ayant une activité polluante, est mieux notée que ses concurrents pétroliers. » [l'article est très franco-français, d'où Total !]

{{ Ajout du 8 juin 2021: StateStreetETFs commercialise une série d'ETFs sous le nom Dividend Aristocrats dont trois haussiers portent le label ESG: celui concernant l'Europe contient 4,40% de TotalEnergies et 4,09% de Bayer; celui concernant les États-Unis contient 2,55% d'ExxonMobil et 1,96% de Chevron; celui concernant la planète contient 2,56% d'ExxonMobil, 1,92% de Japan Tobacco et 1,75% d'Enagás. Ma source d'information signale que les firmes vendant des ETFs avec label ESG y associent des frais supérieurs ([ici](#)). }}

Le site *oilprice.com* a publié deux articles, l'un de Sasha KAY du 17 décembre 2020 et l'autre de Mike DANES du 23 décembre ([ici](#) et [ici](#)), dont le second plagie le premier, qui font de la propagande pour les « ESG investments » en général (invoquant les dizaines de milliers de milliards que Black-Rock et Fidelity ont annoncé investir dans ce segment du marché) et surtout pour l'un d'eux. C'est édifiant; il est très recommandé de lire les *Disclaimers*!

En janvier 2021, un rapport de Reclaim Finance & Urgewald est accablant pour BlackRock:

« Malgré la promesse de BlackRock de liquider ses investissements dans le charbon thermique, plus de 85 milliards de dollars d'actifs qu'il gère sont encore investis dans des entreprises du secteur. De plus, les investissements dans les entreprises ayant des plans d'expansion liés au charbon, telles que Sumitomo ou КЕРСО, s'élèvent à plus de 2 milliards de dollars. [] Plus important encore, la politique de BlackRock ne s'applique qu'à son portefeuille en gestion active. Cela signifie que les plus de deux tiers des actifs de BlackRock qui sont gérés passivement ne sont pas couverts. Concrètement, cela signifie que BlackRock peut toujours investir dans toutes les entreprises du secteur du charbon dans le monde via ses fonds indiciels. » (p. 4)

Un cas exemplaire est signalé par Bloomberg le 3 mars: « Why the Biggest U.S. ESG Fund Has No Direct Renewable Holdings » ([ici](#), sinon [ici](#)).

Il ne faut sans doute pas minimiser le fait que le responsable des investissements ESG à BlackRock jusqu'en 2019 a fini par dénoncer dans le système ESG une farce tragique: « Financial world greenwashing the public with deadly distraction in sustainable investing practices » ([ici](#)).

En avril 2021, la Bank of America a transmis à ses clients un rapport contre le « greenwashing » par le label ESG que nous ne pouvons nous procurer. Le site ZeroHedge, infréquentable mais utile, y fait écho ([ici](#)). Les grands noms du secteur technologique (Microsoft, Apple etc.) se retrouvent en tête des investissements suivant le label ESG (qui croissent de façon exponentielle depuis trois ans). Ce rapport de la Bank of America affirme:

« Technology is one of the most overweighted sectors by ESG funds, but we find it has some of the highest indirect emissions among service industries. »

ZeroHedge résume: « To prove this point, Subramanian shows a chart revealing the Scope 1, Scope 2 and Scope 3 emissions intensity by industry, and finds that while Internet and Tech companies indeed have a low Scope 1 and Scope 2 emissions profile, their indirect, or Scope 3, emissions intensity is among the highest in the world, on par with such industries as Autos, and Food and Beverage, and far above household products, media and entertainment, banks, telecom and many others. » Suit une explication sur les « scope 3 emissions » pour les non-initiés.

En mai 2021, un article du *Financial Times* intitulé « BlackRock accused of ESG inconsistency over Indonesia palm oil » ([ici](#), sinon [ici](#)) signale un grand écart entre le dire et le faire de ce gestionnaire d'actifs dans le cas d'une firme indonésienne fournissant de l'huile de palme à Procter & Gamble.

Pour avoir une idée de l'ampleur du « greenwashing » couvert par la « finance verte » dans le secteur des hydrocarbures, il est utile de consulter le rapport de l'ONG ClientEarth du 19 avril 2021 intitulé « Revealed: 9 examples of fossil fuel company greenwashing » ([ici](#)), même si certains détails peuvent prêter à discussion (voir la note 20a dans Luc CITRONNIER, « Trains à hydrogène et coûts fumants: prix triple et subventions explosives », [ici](#)).

Nous aborderons une autre fois la façon dont la « finance verte » évalue les S et G du fameux label. Mais il est déjà clair que des statistiques sur la base des déclarations des entreprises et des classements ESG, c'est de ... [l'enfumage au carré de l'hypothèse nulle!]

{4} La baisse des prix des hydrocarbures ayant entraîné une baisse des investissements dans ce secteur, une baisse de la production de pétrole et de gaz à court terme n'est pas à exclure. Une hypothétique baisse de la demande mondiale ne sera sans doute pas suffisante pour empêcher une remontée des prix et donc une reprise des investissements et une remontée de la production... plusieurs années plus tard. Début 2013, le scénario de Total était le suivant:

« Concernant le pétrole, nous estimons que nous disposons de plus de cent ans de ressources sur la base de la consommation actuelle. Et plus de cent trente ans pour le gaz.

En revanche nous sommes toujours confrontés au *peak capacity*, c'est-à-dire à notre capacité à transformer toutes ces ressources en réserves développées. Le niveau de production de pétrole devrait donc commencer à plafonner vers 2020-2025. » (Entretien de Christophe de MARGERIE, *Le Monde*, 10 janvier 2013, [ici](#)).

Dans le creux de la vague apparemment bien prévue par Total, la montée des énergies renouvelables ne sera pas suffisante (et il n'y aura pas assez de nouvelles centrales nucléaires en service dans les pays qui choisiront cette voie) pour remplacer le manque de pétrole et de gaz. Dans ce cas, toute entrave actuelle à la prospection et au développement des hydrocarbures concourrait à un *comeback* du charbon!

ANNEXE A 29 mai 2021 / 11 juin 2021

Le 18 mai dernier, Oxfam France et Les Amis de la Terre ont publié un rapport intitulé « *Quoi qu'il en coûte* ». *Les banques françaises au secours de l'industrie fossile* ^(ici). Ce texte contient des éléments de natures différentes que nous dissocions ainsi:

1. *Des chiffres*, tels que: « depuis janvier 2020, BNP Paribas, Société Générale, Crédit Agricole et le groupe Banque Populaire Caisse d'Épargne ont accordé 100 milliards de dollars de financements aux entreprises actives dans le charbon, le pétrole et le gaz. Les meilleures clientes des banques sont les huit majors pétrolières et gazières, qui ont capté 25% du total de ces financements », en hausse de 22,5% entre 2019 et 2020, plaçant ces banques françaises « en premiers financeurs européens des énergies fossiles » (p. 4-5). En raison du secret bancaire, les chiffres réels sont sans doute plus élevés encore (p. 11). *Admettons*.

Cela conforte en tous cas la critique ci-dessus de la position de notre Père Noël 2020.

2. *Une prévision*: « Sans réorientation massive et rapide des flux financiers, les quatre banques françaises resteraient alignées avec un scénario de réchauffement de plus de 4°C d'ici à 2100 » (au lieu de l'augmentation de 1,5°C convenue dans l'Accord de Paris, « qui exige de réduire chaque année de 6% la production mondiale d'énergie fossile d'ici 2030 »). *Possible*.

3. *Une analyse* de la situation des majors pétrolières et gazières que le Covid-19 aurait précipitées dans une crise telle qu'elles ont dû être sauvées par « d'importants volumes de capitaux publics et privés » (p. 3), ce qui permet une série de titres comme « L'industrie fossile sous perfusion des banques ». *Très hasardeuse*.

Les baisses de cours des actions ne prouvent rien à cet égard (voir ci-dessus notes {2} et {3}).

Suite au début de la crise du Covid-19, les taux d'intérêts à moyen et long termes étaient au plus bas (en dollar et en euro) et l'afflux de liquidités provenant des banques centrales était gigantesque. Ce secteur, comme d'autres, en a donc profité pour lever des capitaux à très bon marché (à l'occasion en remplacement d'autres plus onéreux).

À noter que, sur ce point, le rapport se base sur des chiffres globaux ne tenant compte ni des différences importantes entre les différentes majors ni de l'évolution au premier trimestre 2021. Un exemple: la dette de Shell se monte en fin de trimestre, en milliards de dollar us ^(ici et ici) à

2017/4	2018/4	2019/4	2020/1	2020/2	2020/3	2020/4	2021/1
85,7	76,8	96,4	74,4	77,8	73,5	75,4	71,3

De plus, Shell n'a émis aucune nouvelle action, ayant seulement suspendu son programme de rachat d'actions. *Aucune trace donc d'un quelconque sauvetage par financement externe en 2020*.

La même petite recherche dans les comptes de Total donne ceci, en milliards de dollar us ^(ici):

2017/4	2018/4	2019/4	2020/1	2020/2	2020/3	2020/4	2021/1
15,4	21,7	31,1	?	?	?	37,1	27,0

La dette de Total est donc montée moins vite en 2020 qu'en 2019. Et les intérêts sur la dette ^(ici, p. 1) ont baissé de 2019/4 à 2020/3 et à nouveau de 2020/3 à 2020/4. *Rien pour conclure comme le fait ce « rapport » que Total a été sauvé par les banques en 2020*.

4. *Un jugement* du comportement des grandes banques françaises qui auraient une « addiction irrationnelle » aux énergies fossiles (p. 6). *Très contestable*.

Ce jugement se base uniquement sur les résultats (négatifs) de leurs investissements dans ce secteur entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre 2020. Mais les banques n'achètent pas au 1^{er} janvier pour vendre au 31 décembre. Des actions de la Shell achetées le 19 mars 2020 à 10,5€ pouvaient être vendues à 18,5€ le 2 avril, rachetées le 28 octobre à 10€ et revendues à 15,9€ le 10 décembre. Les éventuels profits effectués ainsi n'apparaissent pas dans un rapport fin/début d'année.

En outre, la comptabilité selon les règles GAAP ne tempère pas les pertes et les profits virtuels dûs au yoyo boursier...

Au long terme, le secteur pétrolier a été l'un des secteurs qui a engrangé le plus de bénéfices. Les pétroliers « vont découvrir le monde de l'électricité où les bénéfices sont beaucoup moins spectaculaires que dans le monde du pétrole » rapporte *Le Monde*.^(ici) Sauf qu'ils le savent très bien, ce qui explique leur réticence à investir dans le secteur de l'électricité.

Le secteur pétrolier/gazier est traditionnellement le secteur le plus généreux en dividendes et il n'est pas exclu que cela continuera pendant au moins une décennie ou deux. Il n'est donc pas étonnant de trouver ExxonMobil, Chevron, Total et Enagás dans le Top 10 des investissements d'ETFs nommés Dividend Aristocrats (voir ci-dessus note {3}). L'achat par les banques d'actions à bas prix en 2020 ne fait qu'en augmenter le rendement prévisible... si elles en conservent. Entre-temps, les cours du pétrole et du gaz vont sans doute continuer à jouer au yoyo spéculatif et les banquiers avec... Le passage débutant par « Il n'est pas nécessaire d'être trader pour voir l'inconséquence... » est d'une arrogance risible: quand les écologistes prétendent savoir mieux boursicoter que les banquiers, ça décoiffe! Ce n'est pas en prenant ses adversaires pour des cruches que l'on prouve être sourcier.

Prétexer de la crise des *subprimes* pour prétendre que les banquiers sont idiots, c'est oublier beaucoup d'éléments de la crise de 2008-'09: toutes les banques ne sont pas tombées dans ce panneau; certains assureurs (par exemple AIG) et bon nombre de fonds de pension se sont aussi fait prendre; les *subprimes* ont été l'arbre qui a caché une forêt complexe, etc. Des œillères anti-banques ne permettent pas d'expliquer de telles crises.

5. *Un avertissement*: les investissements des banques dans le secteur des énergies fossiles pourraient « entraîner des pertes irréversibles et créer les conditions d'une prochaine crise financière ». *Possible mais...*

... le système économique « occidental » ne prenant pas (ou peu) de mesures anti-cycliques (sans doute parce qu'il utilise justement ses crises à son profit ou croit pouvoir le faire [*Saint Schumpeter priez pour nous!*]), il y aura sûrement bientôt une nouvelle crise financière et économique. Hors du secteur fossile, il y a à nouveau des montagnes de dettes qui ne seront pas remboursées (dont de nouvelles hypothèques *subprimes, bis repetita!*)(voir par exemple ^{ici, ici, ici, ici, ici}) sans parler de l'Himalaya des produits dérivés dont les glaciers fondront sans doute un jour comme les autres. Très vite après la crise de 2008-'09, des pratiques de *subprimes* sont réapparues aux États-Unis, comme en témoigne un article du *Wall Street Journal* du 26 juin 2014:

« Lenders are courting risky credit-card borrowers more aggressively than they have since the financial crisis in a bid to jolt revenue in a period of sluggish growth and tight regulation.

Banks and other lenders issued 3.7 million credit cards to so-called subprime borrowers during the first quarter, a 39% jump from a year earlier and the most since 2008, according to data provided exclusively to The Wall Street Journal by credit bureau Equifax Inc. About one-third of all credit cards issued in that period were to subprime customers, the biggest share in six years, according to Equifax.

« Lenders in general have really saturated the higher-credit-quality market, so it is only natural that as they look for growth opportunities, they expand downward, » said Randy Hopper, vice president of consumer lending at Navy Federal Credit Union, an institution based in Vienna, Va., that is the largest credit union in the U.S. » ^(ici)

L'article est très clair sur l'aspect *subprime* de ces crédits :

«The average rate for such customers was 21.1% in the first quarter, up from 20.2% a year earlier, according to research firm CardHub.com. In contrast, the highest-quality borrowers paid 12.9% on average in the first quarter, virtually unchanged from a year earlier. Subprime borrowers are typically defined as those with FICO or Equifax Risk credit scores below 660 on scales that top out at 850. Such borrowers often have missed payments on debt, suffered foreclosures, filed for bankruptcy protection or have no credit history.»

Les exemples donnés par cet article sont proprement incroyables. Ainsi :

«Adam Wasdin, 31, of Raynham, Mass., said he has been behind on payments for about a year on four of his private student loans. He said he was surprised to see credit-card offers suddenly arrive in the mail from lenders including Bank of America and J.P. Morgan Chase over the last six months.»

Le 14 novembre 2017, la situation aux États-Unis était déjà la suivante :

«Mortgage debt surged 4.2% year-over-year, to \$9.19 trillion, still shy of the all-time record of \$10 trillion in 2008 before it all collapsed.
Student loans surged by 6.25% year-over-year to a record of \$1.36 trillion.
Credit card debt surged 8% to \$810 billion.
«Other» surged 5.4% to \$390 billion.
And auto loans surged 6.1% to a record \$1.21 trillion.
[] Delinquencies – not everywhere, but in credit cards, and particularly in subprime auto loans, where serious delinquencies have reached Lehman Moment proportions.» ^(ici)

Et elle s'est aggravée avec la pandémie.

Dans un tel contexte, focaliser sur les « actifs fossiles » des banques comme de « nouveaux *subprimes* », comme le font Gaël GIRAUD *et al.* dans leur rapport *Actifs fossiles, les nouveaux subprimes?*, publié par l'Institut Rousseau, Les Amis de la Terre et Reclaim Finance ^(ici), relève d'une fixation à œillères; leur rappel (p. 8) de l'avertissement de Mark CARNEY en 2015 sur les dangers des « actifs fossiles » serait utile à condition de lire aussi la suite de son discours :

«Financial policymakers will not drive the transition to a low-carbon economy. It is not for a central banker to advocate for one policy response over another. That is for governments to decide. [] Some have suggested we ought to accelerate the financing of a low carbon economy by adjusting the capital regime for banks and insurers. That is flawed. History shows the danger of attempting to use such changes in prudential rules – designed to protect financial stability – for other ends», etc. etc. ^(ici), p. 12)

Mais le rapport de GIRAUD *et al.* ne renvoie pas au texte du discours de Mark CARNEY, seulement à un article du *Guardian* (note 13). Est-ce parce que ce discours plaide pour la finance « verte » alors qu'ils affirment (avec raison d'ailleurs!) que la finance verte est « une fausse solution » (p.12 sqq) ?

Il conviendrait aussi de comparer ce que Mark CARNEY affirme sur les *liability risks* ^(ici), p. 6) avec le texte du jugement du tribunal de La Haye du 26 mai dernier qui tient Shell pour (co-)responsable mais pas coupable etc. – je dis bien *le texte du jugement* et non les rodomontades triomphalistes hors texte auxquelles il a donné lieu (voir ci-dessous Annexe B). Sur ce dernier point au moins, l'alarmisme de CARNEY est clairement excessif. Son discours est effectivement important comme le souligne *Le Monde* ^(ici), mais pour d'autres aspects que ceux soulevés ici! Ce Saint Mark de la finance « verte » est un personnage clé, mais comme cinquième Évangile, il faut trouver mieux que son discours au Lloyd's.

Un lecteur du *Monde* résume assez bien la situation :

«L'idée de bulle carbone est débattue, mais c'est une bulle si les actifs ne valent quasiment rien du jour au lendemain. Cela n'arrivera probablement pas parce que les technologies alternatives au fossile sont lentes à déployer (sans aide publique la plupart font pschitt, l'aide publique est contrainte), elles ne représentent pas un avantage concurrentiel/temps

de retour sur investissement tel que tout le monde (ménages, entreprises) va se précipiter dessus, au moins à échéance prévisible.» ^(ici)

En outre, le peu qui est dit dans le rapport de GIRAUD *et al.* sur les produits dérivés ^(ici), p. 29-30 ne permet pas de se faire une idée sur une éventuelle protection des « actifs fossiles » par de tels produits. Il s'agit d'un bilan statique au 31 décembre 2019 qui est peu instructif sur la dynamique qui serait générée par une baisse boursière. Des stress-tests, évoqués dans le dernier paragraphe de l'article du *Monde*, seraient plus utiles, à condition qu'ils soient effectués correctement...

Un mouvement écologique authentique devrait se méfier d'analyses économiques et financières simplificatrices.

Pire, ce rapport d'Oxfam/Amis de la Terre fait surtout d'énormes impasses très inquiétantes:

a) *Silence total* sur les raisons des prévisions par les majors pétro-gazières d'une demande supérieure en 2030 les incitant à produire plus – comme si ces entreprises n'étaient pas seulement irresponsables du point de vue environnemental, mais aussi débiles dans leurs estimations de la demande future d'énergies fossiles...

Les « hydrocarburiers » suivent bien sûr de près l'évolution réelle des ventes de tracteurs, véhicules utilitaires ^(ici et ici), voitures ^(ici) etc. ainsi que la progression (trop lente) des énergies renouvelables et des adaptations des réseaux électriques, sans compter celle des besoins industriels (sidérurgie, engrais etc.)...; ils en tirent leurs conclusions sur l'évolution probable des besoins en pétrole et en gaz naturel. Par exemple, on apprenait récemment que les bus/cars achetés en Europe en 2020 étaient à une écrasante majorité à moteur diesel: ils ne seront pas mis à la casse d'ici 2030... La SNCF doit remplacer quelque mille trains à moteur diesel, une ardoise qui pourrait s'élever à 30 milliards ^(ici), p. 4). Se basant en particulier sur les évolutions énergétiques en Asie, Shell voit la demande en gaz naturel liquéfié doubler d'ici 2040 ^(ici), etc...

Les banquiers font plus ou moins les mêmes estimations.

Et Oxfam et Les Amis de la Terre n'indiquent ni en quoi ces estimations sont fausses ni ce qu'il adviendra si elles s'avèrent justes mais non anticipées par une hausse de l'offre.

L'entretien du PDG de Renault avec *Le Monde* publié le 23 octobre dernier est très révélateur. Il est contre la taxe sur le poids des véhicules souhaitée par la Convention citoyenne sur le climat pour une raison simple: « La demande se porte sur des véhicules plus gros. Or, le client est roi. » ^(ici) Les décideurs avaient déjà reculé ^(ici)...

Et nos écologistes s'en prennent aux banques, aux entreprises, aux décideurs, mais pas au client roi: c'est un électeur, voire un donateur. Font de même tous ceux qui le courtisent comme un enfant roi en critiquant l'« écologie punitive » – de l'extrême-droite aux social-démocrates, comme en témoigne la tribune de G. SIRY (porte-parole du Parti Socialiste) intitulée « Si écologie punitive il doit y avoir, c'est à l'encontre des financements des énergies fossiles » ^(ici). Donc, si des citoyens lambda achètent des grosses voitures bien polluantes, c'est la double faute des banques: prêts aux constructeurs automobiles et prêts à l'achat; s'ils achètent des « passoires thermiques », c'est la faute des banques qui leur ont accordé une hypothèque; si les fumeurs grèvent le budget de la Sécurité Sociale, c'est la faute aux banques qui financent l'industrie du tabac; si les alcooliques font de même, c'est la faute aux banques qui financent les vignerons etc.

Retour à l'économie. Si les majors ont bien estimé la hausse de la demande d'ici 2030 et si leur offre ne correspond pas, il y aura bien sûr une hausse des prix des carburants et de l'électricité produite à partir du gaz naturel; elle pourrait être très forte et précipiter la crise économique à venir.

Prenons en exemple la crise récente de l'électricité au Texas, entre autres par pénurie de gaz naturel: le prix de l'électricité a flambé en quelques jours de 5000% ^(ici), p. 3) voire plus (et celui du gaz naturel plus encore!) ^(ici). Autre exemple: en juillet 2008, le baril de Brent est monté jusqu'à 147 US\$ et certains économistes américains y voient la cause première de la crise des subprimes (des ménages ne pouvant plus payer leur hypothèque parce que leurs frais d'essence incompressibles avaient grimpé). Cette explication est sans doute « américano-biaisée » (le pétrole y expliquant tout), mais si les majors s'avèrent avoir raison sur la demande d'essence, diesel etc. vers 2030-'50, sans pouvoir la

satisfaire, alors le baril de pétrole vaudra bien plus encore et ce scénario catastrophe pourrait bien se dérouler.

Des prévisions économiques qui ne prennent pas en compte la loi de l'offre et de la demande sont des frivolités utopistes dangereuses. Et sur quoi peut déboucher l'utopie de ce rapport sinon sur un coup d'État ultra-trumpiste par ceux qui gagnent leur vie dans des secteurs très dépendant des hydrocarbures: agriculture, transport routier, ..., police, armée et qui craindront manquer de carburants? [Chars et SUV «gras dessus gras dessous» selon l'expression de Desproges...]

Prohiber l'alcool dans un pays sans générer un Al Capone est déjà une gageure, mais une prohibition mondiale des hydrocarbures avant la possibilité réelle de leur remplacement, ce serait produire des dizaines de Mussolini [= italien pour Must.oil.now]. Quant à revendre à bas prix les champs pétro-gaziers aux seules compagnies russes, chinoises et moyen-orientales, c'est génial du point de vue géopolitique! Ce n'est pas tendre la deuxième joue, mais tout de suite la première...

b) *Silence total* sur une possibilité réelle de remplacer toutes les énergies fossiles (plus le nucléaire, Les Amis de la Terre étant anti-nuc) par les énergies renouvelables dans les délais fixés par l'Accord de Paris. Le site d'Oxfam France contient un texte détaillé sur le dérèglement climatique qui, dans son paragraphe «Quelles solutions pour lutter contre le réchauffement climatique?» (^{ici}) ne sait pas en dire plus que

«Face à ces dérèglements, des solutions existent, à commencer par la nécessité cruciale de maîtriser les émissions de gaz à effet de serre» (^{ici}).

Donc: une nécessité de trouver des solutions est déjà une solution [il suffit d'y croire!]. Le renvoi dans cette citation à la page «Combattre les inégalités des émissions de CO₂» offre de très belles intentions, mais aucune solution. Après tout, il suffit de réclamer des États l'arrêt des financements bancaires des «fossiliens»... *Silence, on croit.*

c) *Silence total* sur l'existence du Traité sur la Charte de l'Énergie (TCE) qui bride les États européens dans leur politique énergétique. Il est probable que les mesures exigées de l'État par Oxfam/Amis de la Terre conduiraient à des recours juridiques au nom de ce traité (voir ^{ici} et ^{ici}).

Cette remarque vaut d'ailleurs aussi pour le rapport de GIRAUD *et al.*

d) *Rêverie* sur les conséquences économiques et sociales de la politique réclamée:

« Cette sortie doit passer par l'arrêt échelonné de toutes les opérations liées aux énergies fossiles, le plus rapidement possible et programmé avec les travailleurs. ses et habitants. tes des bassins économiques concernés. » (soulign. LM)

Il n'y a même plus la restriction de l'arrêt aux seuls nouveaux projets; Oxfam devrait lire le jugement de La Haye envers la Shell:

«The following, not-disputed circumstances to which RDS refers are incorporated in the consensus about possible reduction pathways which the court has included in its opinion:

- the permanent role of fossil fuels, also acknowledged by the IPCC and IEA, in order to meet worldwide demand for energy during and after the energy transition and beyond;
- fossil fuels cannot be dispensed with, at least at the present state of technological progress...» (*Judgment*, 4.4.31)

Cela leur éviterait peut-être de passer à l'«anti-hydrocarburisme» fanatique et au fantasme du retour à l'ère pré-industrielle, voire au Moyen-Âge, ainsi qu'au recours à la vieille rhétorique anti-banquiers, adaptée au goût du jour:

«Le pire de l'industrie fossile profite de l'addiction des banques françaises» (p. 7).

«Les banques, plus gros pollueurs du CAC 40, nous emmènent vers un réchauffement de +4°C» (p. 5),

puisqu'à leur impact carbone direct, «pas très tangible au premier abord», les auteurs ajoutent leur impact indirect, c'est-à-dire l'impact direct des secteurs économiques qu'elles financent. D'ail-

leurs, les États, les élus, les électeurs, les actionnaires, les consommateurs etc. ne prennent plus aucune décision économique et les banques sont responsables de tous nos malheurs :

« Cette responsabilité est bien réelle : les banques ont le pouvoir de décider quelles activités économiques bénéficieront de capitaux et seront valorisées en bourse, et réciproquement, lesquelles seront laissées au bord de la route » (p. 5).

Ces simplifications outrancières font le lit du complotisme le plus vil. La résurgence sur internet des Protocoles de Sion, nommant certains banquiers, peut s'appuyer sur la focalisation excessive dans ce rapport sur une responsabilité exclusive des banquiers totalement fantasmée.

Et, qui ne l'eût pas cru?, un journaliste de *Mediapart*, Mickaël CORREIA, gobe le tout tout cru et le régurgite tout aussi cru sans sourciller ^(ici).

Quoiqu'il en soit, ce « rapport » exige de l'État de réguler les banques et de leur interdire tout investissement dans les énergies fossiles. Or, depuis 2019, le gouvernement organise une grande opération de « consultation publique » ^(ici) sur ses objectifs pour respecter l'Accord de Paris sur le Climat et atteindre l'objectif zéro carbone en 2050. Selon le rapport de AIE/RTE du 22 janvier 2021 ^(ici) sur lequel cette consultation a été lancée, la Stratégie nationale bas-carbone (SNBC)

« repose sur trois piliers : l'efficacité énergétique (réduction de près de la moitié de la consommation finale, de 1600 TWh à 900 TWh)... » (p. 3).

Dès ces premiers chiffres, un problème surgit. « En 2019, la production nette d'électricité s'est élevée à 537,7 TWh » ^(ici); moins le solde exportateur, la consommation était de l'ordre de 495 TWh et représentait 25% de la consommation finale d'énergie en France. La consommation finale était donc un équivalent de 1980 TWh et non 1600 TWh ! Et la réduction ne sera pas de « près de la moitié » mais de plus de la moitié, soit 54%. Ensuite, la trajectoire de référence repose, entre autres paramètres, sur l'hypothèse d'une continuation de la croissance en termes de PIB, en particulier de « 1,3% à partir de 2030 » ^(ici, p. 14). Comment croire au maintien d'une telle croissance avec une réduction de plus de la moitié de la consommation finale d'énergie ? Le résumé exécutif du rapport du 8 juin se limite à ceci : « ... baisse de la consommation d'énergie, augmentation de la part de l'électricité ... » (pp 4. et 6) sans indiquer un pourcentage – flou à souhait.

Par ailleurs, dans le rapport de janvier 2021, l'objectif de consommation finale en 2050 était 900 TWh, dont la moitié, donc 450 TWh, pour l'électricité, soit moins que la consommation actuelle malgré un énorme basculement du fossile à l'électrique (industrie, transports lourds, mobilité, chauffage etc.) : pas crédible ! Dans le résumé exécutif du rapport de juin, la trajectoire de référence passe à 675 TWh. Et l'un des scénarios monte à 770 TWh.

Dans le rapport de janvier 2021, l'énergie produite par la biomasse était censée passer de 200 à 430 TWh (p. 3) : ceci est très problématique du point de vue écologique. Le résumé exécutif de juin 2021 ne donne plus d'objectif chiffré et mentionne juste une « inflexion très importante attendue sur la biomasse » (p. 6).

Donc : une partie de bonneteau assortie de force rodomontades statisticiennes, une répétition des mascarades populistes comme le rapport Delevoye sur les retraites tentant de masquer une baisse des pensions et la Convention Citoyenne pour le Climat – mais à la puissance dix, avec une différence importante : cette fois, les vraies décisions ne seront prises qu'après les élections de 2022.

Cette « consultation publique » est-elle autre chose qu'une manœuvre électorale en direction de l'électorat écologiste ? Ne s'agit-il pas de tenter de faire croire qu'il y aurait une solution sans énergies fossiles et nucléaire que le prochain exécutif pourrait éventuellement adopter. Mais le rapport de janvier indiquait de nombreuses difficultés pour un scénario à 450 TWh d'électricité produites par les seules énergies renouvelables et il serait maintenant question de 675 à 770 TWh...

Pour vraiment éradiquer le Mal Visqueux et le Diable Uranium, Oxfam et Les Amis de la Terre n'ont plus qu'à former très vite une grande armée de missionnaires [*gandhi-mao-durables!*] de la Religion Planétaire du Moulin-à-Vent pour fermer les aciéries et construire un four à fer dans chaque commune de la planète, en commençant leur Longue Marche par un petit four remplaçant la pyramide du Louvre avec arrivée prévue [*si Éole le veut*] à la Place du 31 Décembre 2030 (ex-Place de la République).

L'alliance de certaines carpes rouges et de lapin(e)s papistes plus ou moins détaillé(e)s de leur crèche n'est pas nouvelle. Existe-t-il un sondage fiable [*oxymore!*] sur le pourcentage de maos-vert(e)s élevé(e)s dans un giron catholique à la rhétorique de l'Apocalypse et des marchands du Temple?

Pour éviter tout malentendu [*est-ce possible?*], j'ajoute que je trouve la campagne, menée entre autres organisations par Les Amis de la Terre, contre le projet EACOP de Total et CNOOC en Ouganda et Tanzanie auprès de ses financiers possibles (*ici*) tout à fait nécessaire... à condition d'empêcher aussi qu'il ne soit réalisé par CNOOC seule (ou avec ARAMCO ou...).

Signé: UN ANTI-FADAS ÉCONOMIQUES

ANNEXE B 5 juin 2021

Suite à l'annonce, dans l'après-midi du 26 mai 2021, du jugement d'un tribunal néerlandais de première instance exigeant de Shell qu'elle réduise plus fortement que prévu ses émissions de gaz à effet de serre, les médias « climato-progagandistes » exultent. Par exemple, *Le Monde*, répercutant une dépêche de l'AFP, titre: « « Le peuple contre Shell »: la justice néerlandaise impose à Shell de réduire davantage ses émissions de CO₂ » (*ici*), donne l'impression que ce jugement est définitif (en ne signalant pas que Shell pense à faire appel) et n'en mentionne pas des éléments importants sur lesquels nous revenons ci-après.

Le lendemain, *Le Monde* publie, des plumes de Jean-Pierre STROOBANTS & Arnaud LEPARMEN-TIER, journalistes pourtant sérieux, un article qui parle d'une « journée historique dans le combat contre le réchauffement climatique » (le petit changement à la tête d'ExxonMobil étant joint au jugement envers Shell) et n'indique de ce jugement que ceci de précis: « Royal Dutch Shell, responsable des activités de Shell Group, est censé réduire la quantité de ses émissions de dioxyde de carbone (CO₂) de 45% en 2030, par rapport à leur niveau de 2019. L'objectif est bien plus ambitieux que celui que s'était fixé le géant énergétique: -20% d'émissions en 2030 (par rapport à 2016), -45% en 2035, et la neutralité en 2050 » (*ici*). (Cet article mentionne certes que Shell interjettera très probablement appel et je ne m'attarde pas sur l'erreur concernant l'identité de l'organisation Milieu-defensie, branche néerlandaise des Amis de la Terre – sur ce point, la dépêche de la veille était meilleure). (Je n'ai rien trouvé de plus précis dans *Le Monde* numérique des 26 au 31 mai.)

Selon l'édition papier du 28 mai du quotidien néerlandais *Trouw* (d'inspiration protestante), la journée du 26 mai a été d'autant plus historique que l'un de ses cinq articles consacrés à cette affaire ajoute le cas de Chevron dont l'assemblée générale des actionnaires a voté le même jour une motion en faveur du climat, sans en donner le contenu d'ailleurs (BIJLO, 2021.05.28).

Aucun des deux articles du *Monde* ne précise que l'exigence de réduction d'émissions de CO₂ ne se limite pas aux émissions de « scope 1 » (celles de Shell même), mais porte aussi sur les émissions de « scope 2 » (celles de ses fournisseurs) et même de « scope 3 » (celles de ses clients) (*Judgment*, passim et 4.4.55), ce que, par contre, le même quotidien néerlandais et le quotidien *NRC* (*ici*) n'omettent pas de mentionner. Or, le jugement considère que les émissions de « scope 3 » constitue 85 pour cent du total des émissions de Shell conformément aux informations données par Shell pour 2018 que le tribunal ne conteste pas (*Judgment* 2.5.5); entretemps, les chiffres fournis par Shell pour 2019 indiquent plus de 90% pour ces émissions (*ici*). Et l'un des articles de *Trouw* s'étonne de l'imprécision voire de l'irréalisme du jugement: « 90 pour cent des émissions totales des produits de Shell sont dues à ses clients (automobilistes, compagnies d'aviation, fabriques). 45 pour cent des automobilistes rouleront-ils dans une voiture électrique en 2030? Qu'en est-il du kérosène pour les avions, du fioul pour les navires et du diesel pour les poids-lourds? Des alternatives écologiques ne sont pas encore disponibles. » (SCHWARTZ, 28 mai 2021) (trad. LM). Un professeur d'économie de l'énergie à l'Université de Groningue « suppose que le juge n'exige pas l'impossible de Shell » (*ici*).

Cette partie du jugement va sans doute donner lieu à une suite juridique longue et complexe, à moins de tomber tout simplement dans les oubliettes à vœux pieux. Shell choisit ses fournisseurs,

mais ni ses clients ni leurs choix énergétiques et ces clients ne sont pas captifs... D'ailleurs, sur les émissions de « scope 3 », le jugement n'impose pas une obligation de résultat, seulement ceci :

«The mutual dependencies and the need for cooperation are expressed in the obligation with respect to the business relations of the Shell group: that is a significant individual best-efforts obligation, which requires cooperation with other parties.» (*Judgment*, 4.4.33)

Et si les clients ne coopèrent pas? Et comment mesurera-t-on tout cela pour le jugement en... 2031? Et si le paragraphe 4.4.43 du jugement n'était qu'un symptôme de la «schizophrénie yakafokon-neuse» ambiante:

«Finally, the obligations of states to provide energy supply, as laid down in the Agreement on an International Energy Program and the European Energy Charter Treaty and the associated protocol, are separate from the obligation of states and companies, such as the Shell group, to align the composition of their energy supply with the CO₂ reduction required for countering global warming.»

En attendant le résultat de l'appel probable (même si son utilité peut paraître incertaine), ne peut-on pas déjà conclure qu'en limitant la nouvelle de ce jugement à un résumé simpliste, les intégristes de l'anti-hydrocarburisme ont raconté un nouveau conte de Noël où la peau de l'ours est vendue avant qu'il ne soit tué?

Autre élément du jugement omis par *Le Monde* et les articles des sites internet tant de Milieudefensie (^{ici}) que de Greenpeace Nederland(^{ici}) consacrés à leur soi-disant victoire: le jugement indique clairement que Shell est libre de choisir les moyens de réduire ses émissions (« RDS has complete freedom in how it meets its reduction obligation and in shaping the Shell group's corporate policy », selon le résumé du jugement pour la presse ^{ici}; voir aussi *Judgment* 4.1.4, 4.4.25, 4.4.30 et 4.4.39). Ce passage du jugement (4.4.30) est essentiel:

«...although scenarios that assume large-scale negative emissions could perhaps be questioned – it is generally accepted that there must be room for scenarios with negative emissions. This means that the reduction pathway as argued for by Milieudefensie et al. – as derived from the SBTi report – in which the net zero reduction by 2050 is reached through an absolute reduction of 45% in 2030, without the option of compensation of CO₂ emissions, goes beyond the above-described broad consensus. Therefore, this reduction pathway as argued for by Milieudefensie et al. is not taken into consideration.»

Le lecteur du *Monde* ne pouvait y trouver cette information que dans ce commentaire d'un lecteur: «À noter que le tribunal de première instance a précisé que sa décision n'impliquait pas l'interdiction de nouveaux forages pétroliers, Shell pouvant avoir recours à des plantations forestières ou toute forme de captage de CO₂». Ce n'est malheureusement pas le seul cas de «climato-partialité» du «journal de référence».

Un juriste interrogé par *Trouw* sur les conséquences possibles du jugement pour toutes les entreprises polluantes aux Pays-Bas est très clair: «...le juge de La Haye [] a déterminé qu'il est permis de compenser la pollution en plantant des arbres ou en séquestrant sous terre le CO₂ émis. Ceci offre une issue pour respecter les exigences climatiques sans fermer les fabriques polluantes» (STRAVER, 2021.05.28) (trad. LM). Compte tenu des objections des «climato-activistes» contre ces méthodes de compensation (voir les notes 10a, 20 et 20a dans LUC CITRONNIER, «Trains à hydrogène et coûts fumants: prix triple et subventions explosives», ^{ici}), le triomphe du 26 mai est, au mieux, une victoire à la PYRRHUS.

Alors cette vilaine poussière est cachée sous le tapis. Et, comme *Le Monde* numérique, les sites internet cités ci-dessus ne contiennent aucun lien vers le texte du jugement (disponible en versions néerlandaise et anglaise): voilà qui fleure l'époque où les brebis catholiques n'avaient pas le droit de lire les Écritures, sauf permission (exceptionnelle) d'un directeur de conscience devenant aussi à cette occasion directeur de lecture. [Dieu soit loué, il y avait beaucoup d'analphabètes!]

Cela dit, les journalistes ont focalisé leurs commentaires sur la façon dont Shell pourrait réduire ses propres émissions dans la proportion exigée (donc: réduction des fuites de méthane, séques-

tration de CO₂ etc.). Pourtant, puisque 85 à 90 pour cent des émissions « de Shell » sont dues à la seule consommation par ses clients de ses produits, c'est sur la réduction du volume de ceux-ci qu'il faut centrer la réflexion: en fait, le jugement impose à Shell de réduire beaucoup plus que prévu son approvisionnement en essence, diesel etc. aux stations-services (et en kérosène aux aéroports etc.) – et ce, à l'échelle mondiale. On peut donc considérer qu'au nom des Droits de l'homme, de telle ou telle « soft law » (*Judgment*, 4.4.11 et 4.4.14, l'expression est savoureuse!) promulguée par l'ONU ou une autre organisation internationale et de l'Accord de Paris pour le Climat (pourtant reconnu comme non-contraignant par le tribunal), le pouvoir judiciaire d'un pays se substitue ici aux pouvoirs exécutifs de tous les pays pour tenter de limiter la consommation mondiale d'hydrocarbures en imposant une pénurie.

Or, cela ne provoque aucune panique au vu du calme boursier sur l'action Shell (baisse légère et surtout volume de transactions beaucoup plus faible que la moyenne des dernières semaines, voir au bas du graphique ^{ici}); rien à voir avec le tsunami de ventes qui aurait eu lieu si beaucoup d'actionnaires avaient lu le jugement comme une victoire réelle des anti-hydrocarbures radicaux.

Je ne suis donc pas seul à penser que ce jugement ne sera pas confirmé s'il y a appel, en particulier parce qu'il introduit une discrimination arbitraire d'une entreprise par rapport à ses concurrentes, ce jugement ne s'appliquant qu'à Shell – d'autant qu'elle n'est pas la pire élève de la classe [je ne possède aucune action Shell !] et que le plaignant « principal » exclut d'autres plaintes en justice aux Pays-Bas prétextant que ce jugement offre une arme de dissuasion suffisante envers les autres entreprises coupables (de nombreuses plaintes sont déposées dans divers pays ^{ici}, mais l'issue en est incertaine, sauf sans doute en Russie, Arabie Saoudite etc. qui se réjouissent de cette affaire). À ce point soulevé par Shell, la réponse du tribunal (« other companies will also have to make a contribution », *Judgment*, 4.4.53) n'est pas sérieuse: elle ne dit pas « the other companies », ce qui serait irréaliste, mais juste « other companies », impliquant une distorsion de concurrence non plus entre une seule mais plusieurs entreprises à l'égard des autres restantes. (La version néerlandaise n'est pas rédigée différemment d'ailleurs.)

Non, ce n'est pas un jour historique, juste un coup d'épée dans l'oil, masqué par un triomphalisme de façade.

Gageons qu'en 2031, Shell comparaitra devant un tribunal parce que, à l'échelle mondiale, les trois-quarts des poids-lourds carburgeront encore au diesel, les quatre-cinquièmes des machines agricoles de même, les deux-tiers des trains au diesel n'auront pas encore été remplacés, les cinq-sixièmes des avions voleront encore au kérosène etc., que neuf sur dix des chars de la grande armée européenne (créée entretemps grâce, entre autres, à des députés « écologistes ») rouleront encore au diesel et que les Rafales des armées française, égyptienne, indienne, croate... voleront toujours au kérosène, parce que plus de la moitié de l'hydrogène produit ne sera pas vert, plus de la moitié de l'électricité produite non plus, et sans doute aussi parce que, par pénurie de pétrole et de gaz, les prix des hydrocarbures auront doublé voire plus, car, selon Milieudéfense (^{ici}), « Shell heeft enorme invloed op vraag en aanbod van fossiel » (=Shell a une énorme influence sur l'offre et la demande d'énergie fossile). Le tribunal jugera que Shell n'avait à tous ces égards aucune obligation de résultat, qu'elle avait même fait des efforts méritoires et qu'il n'y a donc pas lieu de la condamner – à quoi d'ailleurs (aucune sanction n'est annoncée)? [À reprendre ses explorations pétrolières pour mettre fin à une pénurie socialement très dangereuse...]

Il y a deux autres points importants du jugement qui provoquent un silence assourdissant.

Tout d'abord, les éléments du jugement discutés ci-dessus ne concernent que la seconde demande des plaignants, à savoir donner ordre à Shell de réduire ses émissions. La première requête demandait au tribunal de juger illégal le volume actuel des émissions du groupe Shell (*Judgment* 3.1.1 (a)). Or, le jugement signale bien que Shell était au courant des effets néfastes des gaz à effet de serre depuis au moins 1988 (voir 2.5.9 et 4.4.20) et pourtant, il rejette cette demande (4.5.8), sans réelle argumentation selon moi. La première requête demandait en outre au tribunal de juger illégale une éventuelle non-réduction des émissions du groupe Shell avant 2030 (3.1.1 (b)) et ceci aussi est rejeté: « It is not an established fact the RDS will act unlawfully in the future, as the claim describes » (4.5.10). Je laisse le lecteur apprécier cet argument.

Ensuite, la plainte avait été déposée, outre par plusieurs organisations, par 17 379 personnes qui avaient donné mandat à Milieudéfense de les représenter (*Judgment*, 2.1.8). Elle est rejetée (4.2.7)

et Milieudéfensie doit payer 1126 euros pour les frais de procédure occasionnés par ces plaintes individuelles (4.6.3 et 5.6). Milieudéfensie envisage de faire appel sur ce point ^(ici) : est-ce pour la somme modique à payer ou pour tenter de rouvrir la voie à des demandes d'indemnisation individuelles qui pourraient augmenter la pression sur Shell?

Le 4 juin, Shell a publié une réaction, sous le titre *Frequently Asked Questions (FAQ) on Dutch DisRICT Court legal case*, qui est loin de répondre à toutes les questions qui se posent, mais qui ne manque pas d'humour : « ...the court imposes a so-called < significant best-efforts obligation >. We are still analysing the meaning of < significant best efforts >. »

Bon, les bien-pensants peuvent prétendre avoir terrassé la bête immonde... que la justice néerlandaise tient (et tiendra sans doute) pour (co-)responsable mais pas coupable. Toutes les parties feront sans doute appel. Les États continueront de subventionner toutes les énergies même polluantes pour qu'elles restent bon marché. Les SUV thermiques envahissent les rues... Le monde tourne, faites votre jeu! [« C'est la co... la co... la comédie de la vie... », Merci Paolo!]

Entretemps, à quel rythme et dans quelle proportion les militant(e)s de base de Milieudéfensie, Ami(e)s de la Terre, Greenpeace etc. et les lecteurs (m/f) du *Monde* etc. comprendront-ils (f/m) qu'ils (m/f) sont manipulé(e)s comme des enfants de chœur?

{{ Ajout du 7 juin 2021 : Les Amis de la Terre ont vite utilisé mondialement ce qu'ils présentent comme un triomphe (en Australie par exemple ^{ici}), mais même en exploitant l'aspect apparemment sensationnel du jugement de La Haye, certains journalistes y mettent un bémol, par exemple : « The ruling is likely to apply only in the Netherlands, and may have limited relevance to other jurisdictions where activists are suing fossil fuel companies. » ^(ici).

Quoiqu'il en soit, le cours des compagnies pétrolières n'a guère souffert. Le facteur le plus important ces derniers temps pour les cours du pétrole et des pétro-gazières, ce sont les négociations internationales avec l'Iran.

La position prise par le PDG de BlackRock, Larry FINK, est à cet égard importante. Le jugement pouvant avoir comme conséquence que les compagnies pétrolières cotées en Bourse vendent leurs actifs les plus polluants à des entreprises non cotées, il y voit un danger :

« FINK also challenged the view that it is good when companies sell their dirtiest assets, particularly given those assets might then be less available to public scrutiny.

< It just goes from a transparent organisation to an opaque organisation that is not going to get us to where we want to go as a society. I don't believe in divestiture of public companies. > » ^(ici)

Alors que les environnementalistes européens n'obtiennent même pas de l'Union Européenne l'interdiction de la commercialisation et de l'usage d'un pesticide considéré comme génotoxique et classé cancérigène possible selon la classification de la même Union ^(ici), il faudrait croire que quelques-unes de leurs organisations pourraient faire diminuer drastiquement l'usage des hydrocarbures à l'échelle mondiale. La branche australienne a même l'espoir que le jugement du tribunal de La Haye « will trigger a wave of climate litigation against big polluters, to force them to stop extracting and burning fossil fuels » ^(ici) – la « solution finale » dont rêve aussi Oxfam France (voir ci-dessus en Annexe A). Rêvez, rêvez, il en restera peut-être quelque chose...}}

SOURCES CITÉES

RAPPORTS / ANALYSES / JUGEMENT

2020.02.28 RAMELLI, Stefano *et al.*, *Climate Sin Stocks: Stock Price Reactions to Global Climate Strikes*, JRC Technical Reports, Commission Européenne, 50 pp. ^(ici)

- 2020.06.12 ILHAN, Emirhan *et al.*, « Carbon Tail Risk », *Review of Financial Studies*, 56 pp. ^(ici)
- 2020.10.08 ING, *Terra progress report 2020* ^(ici)
- 2021.01.08 MÉSONNIER, Jean-Stéphane & Benoit NGUYEN, *Showing off cleaner hands: mandatory climate-related disclosure by financial institutions and the financing of fossil energy*, Working Paper 800, Banque de France, 39 pp. ^(ici)
- 2021.01.18 RECLAIM FINANCE & URGEWALD, *Un an après: BlackRock, toujours accro aux énergies fossiles*, 8 pp. ^(ici)
- 2021.01.22 RTE/AEI, *Conditions et prérequis en matière de faisabilité technique pour un système électrique avec une forte proportion d'énergies renouvelables à l'horizon 2050*, 24 pp. ^(ici)
- 2021.04.19 CLIENTEARTH, « Revealed: 9 examples of fossil fuel company greenwashing » ^(ici)
- 2021.05.18 OXFAM FRANCE/AMIS DE LA TERRE, « *Quoi qu'il en coûte* ». *Les banques françaises au secours de l'industrie fossile*, 13 pp. ^(ici)
- 2021.05.26 THE HAGUE DISTRICT COURT, Judgment Shell, ECLI:NL:RBDHA:2021:5339 (English version), 55 pp. ^(ici) (cité ci-dessus: *Judgment*) & résumé pour la presse ^(ici)
- 2021.05.31 MILIEUDEFENSIE, « De 11 belangrijkste punten uit het vonnis in de Klimaatzaak tegen Shell », milieudefensie.nl ^(ici)
- 2021.06.04 SHELL, *Frequently Asked Questions (FAQ) on Dutch District Court legal case*, shell.nl, 10 pp. ^(ici)
- 2021.06.08 RTE, « Futurs énergétiques 2050. Bilan de la phase I », rte-france.com, 18 pp. ^(ici)
- 2021.06.10 GIRAUD, Gaël *et al.*, *Actifs fossiles, les nouveaux subprimes? Quand financer la crise climatique peut mener à la crise financière*, institut-rousseau.fr, 34 pp. ^(ici)

PRESSE

- 2013.01.10 BAUDET, Marie-Béatrice, « Christophe de Margerie: « Le changement climatique, c'est sérieux » », *Le Monde* ^(ici)
- 2014.06.26 ANDRIOTIS, AnnaMaria & Robin SIDEL, « Credit-Card Lenders Pursue Riskier Borrowers », *The Wall Street Journal* ^(ici)
- 2017.11.14 RICHTER, Wolf, « Auto-Loan Subprime Blows Up Lehman-Moment-Like », wolfstreet.com ^(ici)
- 2018.01.20 BEZAT, Jean-Michel, « Matières premières: trop de gaz tue le prix du gaz », *Le Monde* ^(ici)
- 2018.11.28 CUNNINGHAM, Nick, « Natural Gas Prices Fall Below Zero In Texas », oilprice.com ^(ici)
- 2019.09.04 PARASKOVA, Tsvetana, « European Gas Prices Plunge To 10-Year Low », oilprice.com ^(ici)
- 2019.10.17 BEZAT, Jean-Michel, « Dans un monde en pleine transition énergétique, les pétroliers sont prudents et les investisseurs réticents », *Le Monde* ^(ici)
- 2020.02.17 WIDDERSHOVEN, Cyril, « The World's Top LNG Producer Is In Trouble », oilprice.com ^(ici)
- 2020.03.03 EXXONMOBIL, « ExxonMobil outlines plans to grow long-term shareholder value in lower carbon future », corporate.exxonmobil.com ^(ici)
- 2020.06.23 WAKIM, Nabil, « Pourquoi l'Europe risque de manquer de pétrole d'ici à 2030 », *Le Monde* ^(ici)
- 2020.08.05 FARDEAU, Aurélie, « Que se cache derrière l'étiquette « investissement socialement responsable » », *Le Monde* ^(ici)
- 2020.08.27 RICHTER, Wolf, « Subprime Mortgages Fall Massively Delinquent. Taxpayers on Hook. Housing Market Splits in Two », wolfstreet.com ^(ici)
- 2020.09.16 FOELBER, Daniel, « Is Royal Dutch Shell Stock a Buy? Weighing the prospect of a greener future against Shell's weakening balance sheet », *The Motley Fool* ^(ici)
- 2020.09.20 BÉZIAT, Eric, « Automobile: pas de taxe au poids dans le budget 2021 mais malus en hausse et bonus en baisse », *Le Monde* ^(ici)
- 2020.10.08 NGUYEN, Pascal, « La finance est en train de se saisir de la question du développement durable », *Le Monde* ^(ici)
- 2020.10.23 ESCANDE, Philippe & Stéphane LAUER, « Jean-Dominique SENARD: « La taxe sur le poids des véhicules est inutile », *Le Monde* ^(ici)
- 2020.11.19 KIMANI, Alex, « Oil Majors Are Paying The Price For Investing In Renewables », oilprice.com ^(ici)

- 2020.11.23 WAKIM, Nabil & Perrine MOUTERDE, « La vague de l'éolien en mer renverse la transition énergétique », *Le Monde* ^(ici)
- 2020.12.17 KAY, Sasha, « Blackrock and Fidelity Are Betting Big On This \$130 Trillion Mega-Trend », *oilprice.com* ^(ici)
- 2020.12.18 PARASKOVA, Tsvetana, « LNG Prices Soar To Six-Year High », *oilprice.com* ^(ici)
- 2020.12.17 DANES, Mike, « The Great Reset: BlackRock Is Fueling A \$120 Trillion Transformation On Wall St. », *oilprice.com* ^(ici)
- 2020.12.31 WAKIM, Nabil, « Les champions des énergies renouvelables rivalisent désormais avec les majors du pétrole et du gaz », *Le Monde* ^(ici)
- 2021.01.01 LE MONDE, « Le marché automobile français a régressé en 2020 à son niveau de 1975, les hybrides et électriques continuent leur progression », *Le Monde* ^(ici)
- 2021.02.04 OXFAM FRANCE, « Changements climatiques : causes, conséquences et solutions », *oxfamfrance.org* ^(ici)
- 2021.02.09 WAKIM, Nabil, « Les majors du pétrole affectées par des pertes historiques en 2020 », *Le Monde* ^(ici)
- 2021.02.12 SAHEB, Yamina, « Le Traité écocide sur la Charte de l'Énergie (TCE) a encore frappé », *Blog sur Mediapart* ^(ici)
- 2021.02.20 CITRONNIER, Luc, « Électricité privée et non régulée », *ecoqc.site* ^(ici)
- 2021.02.25 AFP, « Le pétrolier Shell voit la demande en gaz naturel liquéfié doubler d'ici 2040 », *Le Figaro* ^(ici)
- 2021.03.03 EXXONMOBIL, « ExxonMobil outlines plans to grow long-term shareholder value in lower carbon future », *exxonmobil.com* ^(ici)
- 2021.03.03 QUINSON, Tim, « Why the Biggest U.S. ESG Fund Has No Direct Renewable Holdings », *bloomberg.com* ^(ici, sinon ici)
- 2021.03.05 COMBES, Maxime, « Un million de personnes appellent UE et France à sortir d'un Traité climaticide », *Blog sur Mediapart* ^(ici)
- 2021.03.16 FANCY, Tariq, « Financial world greenwashing the public with deadly distraction in sustainable investing practices », *USA Today* ^(ici)
- 2021.04.21 NORMAND, Jean-Michel, « Flottes d'entreprise : le diesel résiste parmi les utilitaires », *Le Monde* ^(ici)
- 2021.04.21 RICHTER, Wolf, « The Taper Next Door: Bank of Canada Cuts Bond Purchases by 25%. Total Assets Drop by 13%... », *wolfstreet.com* ^(ici)
- 2021.04.23 AMIS DE LA TERRE, « 3 banques françaises tournent le dos à Total », *amisdelaterre.org* ^(ici)
- 2021.04.23 DURDEN, Tyler, « More ESG Fraud: BofA Finds That Tech Is One Of The Dirtiest Industries », *zerohedge.com* ^(ici)
- 2021.04.23 SIRY, Gabrielle, « Si écologie punitive il doit y avoir, c'est à l'encontre des financements des énergies fossiles », *Le Monde* ^(ici)
- 2021.04.29 WAKIM, Nabil, « L'or noir offre des résultats en hausse aux majors du pétrole », *Le Monde* ^(ici)
- 2021.04.30 CORBISHLEY, Nick, « As Flammable-Cladding Crisis Crushes Prices at Low End of UK Housing Market, Bank of England Frets about Contagion, Banks », *wolfstreet.com* ^(ici)
- 2021.05.04 LE MONDE, « La loi climat, « marqueur » pour la majorité et « insuffisante » pour les écologistes, adoptée en première lecture à l'Assemblée », *Le Monde* ^(ici)
- 2021.05.05 DURDEN, Tyler, « BlackRock ESG Hypocrisy Exposed: Firm Backs Palm Oil Producer With History Of Abuses », *zerohedge.com* ^(ici)
- 2021.05.10 CORBISHLEY, Nick, « How the BoE & UK Government Stoke the Housing Fire », *wolfstreet.com* ^(ici)
- 2021.05.17 CITRONNIER, Luc, « Trains à hydrogène et coûts fumants : prix triple et subventions explosives », *ecoqc.site* ^(ici)
- 2021.05.18 CORREIA, Mickael, « Climat : les banques françaises financent toujours plus les énergies fossiles », *Mediapart* ^(ici)
- 2021.05.26 AFP, « « Le peuple contre Shell » : la justice néerlandaise impose à Shell de réduire davantage ses émissions de CO₂ », *Le Monde* ^(ici)

- 2021.05.26 GREENPEACE NEDERLAND, « Historic verdict in climate case against Shell », greenpeace.org/nl ^(ici)
- 2021.05.27 ABM FN, « Beursupdate: AEX doet stapje terug », iex.nl ^(ici)
- 2021.05.27 CARSON, Joseph, « Two Profit Measures & Two Different Stories: GDP Profits Are Unchanged, While S&P Profits Soar », thecarsonreport.com ^(ici)
- 2021.05.27 LONKHUYZEN, Liza van & Cosette MOLIJN, « Hoe gaat Shell de emissies straks inperken? », [NRC](https://nrc.nl) ^(ici)
- 2021.05.27 PARASKOVA, Tsvetana, « Expect A Wave Of Climate Lawsuits Against Big Oil Following Shell's Case », oilprice.com ^(ici)
- 2021.05.27 STROOBANTS, Jean-Pierre & Arnaud LEPARMENTIER, « Shell et ExxonMobil fermement rappelés à l'ordre sur leur politique en faveur du climat », *Le Monde* ^(ici)
- 2021.05.28 BIJLO, Esther, « Komt de fossiele industrie nu in beweging? », *Trouw*
- 2021.05.28 SCHWARTZ, Koos, « De economische schade voor Shell is nog ongewis », *Trouw*
- 2021.05.28 STRAVER, Frank, « Andere vervuilers kunnen nu ook vrezen voor een klimaatzaak », *Trouw*
- 2021.05.28 TOSCANO, Nick, « Big Oil's climate defeats deepen risks for Australian producers », *The Sydney Morning Herald* ^(ici)
- 2021.06.03 MASSA, Annie, « BlackRock CEO Larry FINK warns investors are in for a < pretty big shock > as inflation fears grow », *The Sydney Morning Herald* ^(ici)
- 2021.06.07 MANDARD, Stéphane, « Des pesticides toxiques autorisés en Europe: un rapport pointe les carences de l'évaluation », *Le Monde* ^(ici)
- 2021.06.07 RICHTER, Wolf, « The Countries with the Most Monstrous Business Debts: US in 22nd Place Despite Massive Spike During the Pandemic », wolfstreet.com ^(ici)
- 2021.06.08 KAMP, Arend Jan, « Over ESG: < Dividend is dirty >, zou Gordon GECKO anno nu zeggen », iex.nl ^(ici)
- 2021.06.08 MOUTERDE, Perrine, « Electricité: six scénarios pour atteindre la neutralité carbone en 2050 », *Le Monde* ^(ici)
- 2021.06.10 CHOCRON, Véronique, « Climat: les banques européennes mal préparées à la perte de valeur de leurs actifs fossiles », *Le Monde* ^(ici)
- 2021.06.10 DURDEN, Tyler, « Oil Dumps And Jump After US Lifts Sanctions On One Iranian Oil Official, Clarifies < Nothing To Do > With Nuclear Deal », [zerohedge.com](https://zero hedge.com) ^(ici)

DISCUSSION

Pour une éventuelle participation à la discussion de ce texte, veuillez adresser à econocrite@ecoqc.site

vos commentaires en les présentant dans le courriel lui-même: par mesure de prudence, nous n'ouvrons aucune pièce jointe. Pour la même raison, nous ne cliquons sur aucun lien: donnez-nous les caractéristiques suffisantes pour nous permettre de trouver par un moteur de recherche ce que vous voulez nous signaler. Au plaisir de vous lire...